



**Procès-verbal de la 14e assemblée de
l'Association du Noctambus Jurassien
mercredi 29 novembre 2023, 18h30
Café de la Poste - Glovelier**

ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture, salutations
- 2) Nomination des scrutateurs
- 3) Procès-verbal de l'assemblée générale du 30 novembre 2022
(disponible sur le site internet du Noctambus www.noctambus-jura.ch « à propos de l'association » ou sur demande au secrétariat, pas de lecture à l'assemblée)
- 4) Rapport du président
- 5) Comptes 2022
 - a) Présentation des comptes
 - b) Rapport des vérificateurs des comptes
 - c) Approbation des comptes
- 6) Présentation de l'horaire 2024
- 7) Proposition des membres (à faire parvenir 10 jours avant l'assemblée au comité du Noctambus)
- 8) Budget 2024
- 9) Fixation des cotisations
- 10) Démissions et élection membres comité
- 11) Membres soutiens : admissions, démissions
- 12) Divers

1. Ouverture, salutations

Le président ouvre la séance et salue les 26 personnes présentes, il les remercie de l'intérêt porté à notre Association, en particulier M. Roland Cattin, représentant de CarPostal.

Il donne connaissance des excuses reçues pour cette assemblée et demande à toutes et tous de s'inscrire sur la liste de présence en circulation.

Il demande si l'ordre du jour satisfait l'assemblée, tout le monde l'approuve.

Personnes présentes :

- Poma Christian, Moutier - municipalité
- Cattin Roland, Courtételle - CarPostal
- Detroyat Elodie, Les Enfers – commune
- Boillat Jean-François, Saignelégier - commune
- Monastria Patrizia, Boécourt - commune
- Sande Sheila, Neuchâtel - Metacomm
- Pelletier Antony, Moutier - comité
- Gagnebin Christophe, Tramelan – comité + commune
- Grosjean Michael, Saulcy – commune
- Loewenguth Catherine, Rossemaison – commune
- Krasniqui Xheudet, Les Bois – commune
- Boichat Jean-Marc, Les Bois – comité
- Steullet Daniel, Courchapoix – commune
- Schneider Raphaël, Bressaucourt – réviseur
- Capitani Comment Sandra Courtételle, commune
- Herisheiger Claire, Rebeuvelier – Sté carnaval Delémont
- Bietry Cédric, Delémont – Sté carnaval Delémont et membre soutien
- Guélat Olga, Bure – comité
- Roy Anne, Porrentruy – comité + commune
- Suarez Nathalie, Rossemaison - comité
- Cerf Patrick, Corban – président
- Vuillaume Marguerite, Grandfontaine, comité
- Asséo David, Canton du Jura
- Luthi Pierre-Emmanuel, Le Noirmont – comité
- Marchand Gérald, Châtillon – secrétaire
- Donzé-Boillat Fabienne, Les Breuleux – secrétaire

Excuses reçues :

- M. le ministre, David Eray
- Service de l'Action Sociale
- Thomas Miserez SA, Les Breuleux
- Jean-Claude Rossinelli, Les Genevez
- Thierry Crétin, Courtemaîche
- Joël Burkhalter, Vice-président, Courrendlin
- Banque Raiffeisen Franches-Montagnes
- ATE-Jura
- M. Julien Parietti – commune Porrentruy
- Commune Courroux
- Commune Les Breuleux
- Commune Bonfol
- Commune Le Noirmont
- Commune Courrendlin
- Commune Courchavon
- Commune Tavannes
- Commune Pleigne
- Commune Beurnevésin
- Commune Basse-Allaine
- Commune Clos du Doubs
- Commune Coeuve
- Commune Delémont
- Commune Mettembert
- Commune Alle
- Commune Dampfreux-Lugnez
- Commune Soyhières et M. Mathieu Ramseyer
- Ville La Chaux-de-Fonds, M. Patrick Jobin
- Paroisse catholique, Les Breuleux

2. Nomination des scrutateurs

Messieurs Michaël Grosjean et Cédric Biétry sont nommés scrutateurs.

3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 30 novembre 2022 au Café de la Poste à Glovelier

Le procès-verbal, qui était disponible sur le site internet, est accepté par l'assemblée.

4. Rapport du président

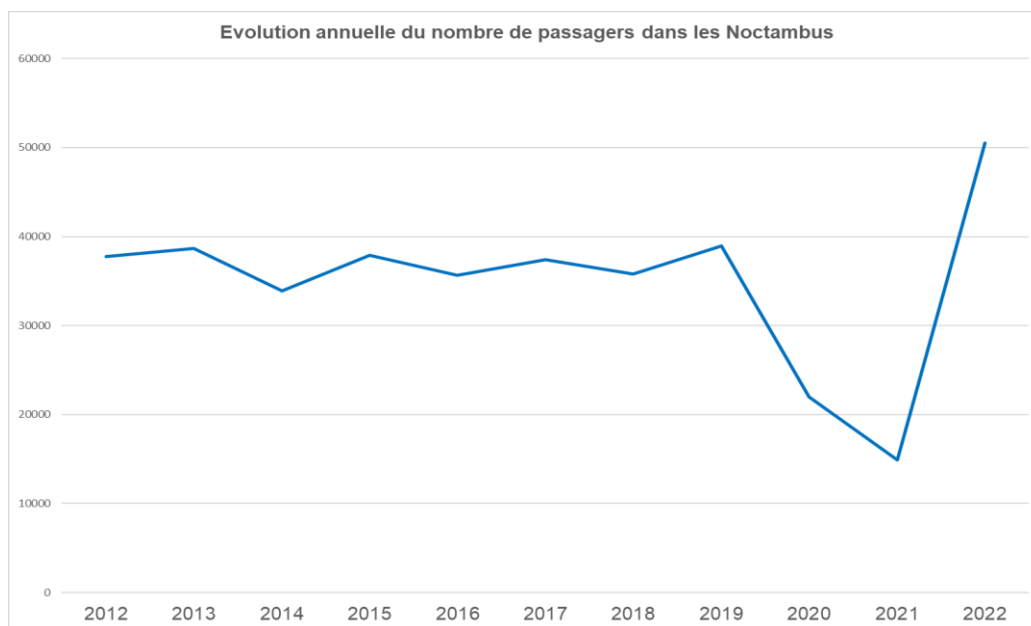
Patrick Cerf informe que le comité s'est réuni à 8 reprises en 2023. Plusieurs personnes ont démissionné du comité. L'élection de leurs remplaçants sera traitée au point 10 de cette assemblée.

- Depuis 2022, pour la première fois dans l'histoire de notre Association, les Noctambus ont été intégrés à l'offre ordinaire des transports publics, ce qui signifie concrètement :
 - Tous les abonnements (AG, demi-tarif, Vagabond, AG night) sont reconnus ;
 - Les tarifs des Noctambus sont identiques aux tarifs de jour ;
 - Les courses Noctambus sont subventionnées par la confédération comme les courses de jour et gérées par le canton du Jura
 - Les cotisations des communes sont divisées par six par rapport à 2021 ;
 - Certaines lignes ont pris le même numéro que les lignes de jour.
- L'année 2022 a aussi été marquée par des renforcements dans l'offre de transport des Noctambus :
 - Il est possible d'acheter son billet électronique sur toutes les lignes, à l'exception des lignes N24 et N25 (Ajoie EST et Ajoie OUEST) ;
 - Une nouvelle course entre Delémont et Moutier ;
 - Trois courses par nuit entre Porrentruy et Delémont, ces deux villes sont reliées par les transports publics 24h/24 le week-end ;
 - Trois départs par nuit depuis Porrentruy à destination des villages d'Ajoie ;
 - Trois courses aller-retour entre Saignelégier et La Chaux-de-Fonds ;
 - L'offre est renforcée sur la plupart des lignes.
- Depuis 2023, toutes nos courses sont visibles sur l'horaire en ligne des CFF, ce qui signifie que l'on peut aussi acheter son billet électronique pour toutes nos courses.
- En 2023, nous avons continué à promouvoir les courses spéciales lors de manifestations publiques comme les fêtes de village. Lorsque nous organisons des courses spéciales, en collaboration avec les organisateurs de manifestations, nous avons décidé de mettre en place des courses aller en plus des courses retour, ceci pour encourager encore plus de personnes à rentrer en Noctambus. Par exemple, si nous mettons en place trois courses entre Coeuve et Porrentruy à 1h00, 2h00 et 3h00, alors nous mettons aussi en place trois courses entre Porrentruy et Coeuve environ à 21h00, 22h00 et 23h00.
- Nous avons déjà organisé en 2023 (l'année n'est pas terminée) des courses spéciales lors de 28 soirées (idem à 2022) et avons transporté dans ces courses spéciales 3140 personnes (2300 en 2022). Nous avons aussi réalisé des promotions pour nos courses ordinaires lors de 51 soirées en 2023 (38 en 2022). Il faut se souvenir qu'en 2022, après les restrictions Covid, il y avait énormément de gens qui sortaient.

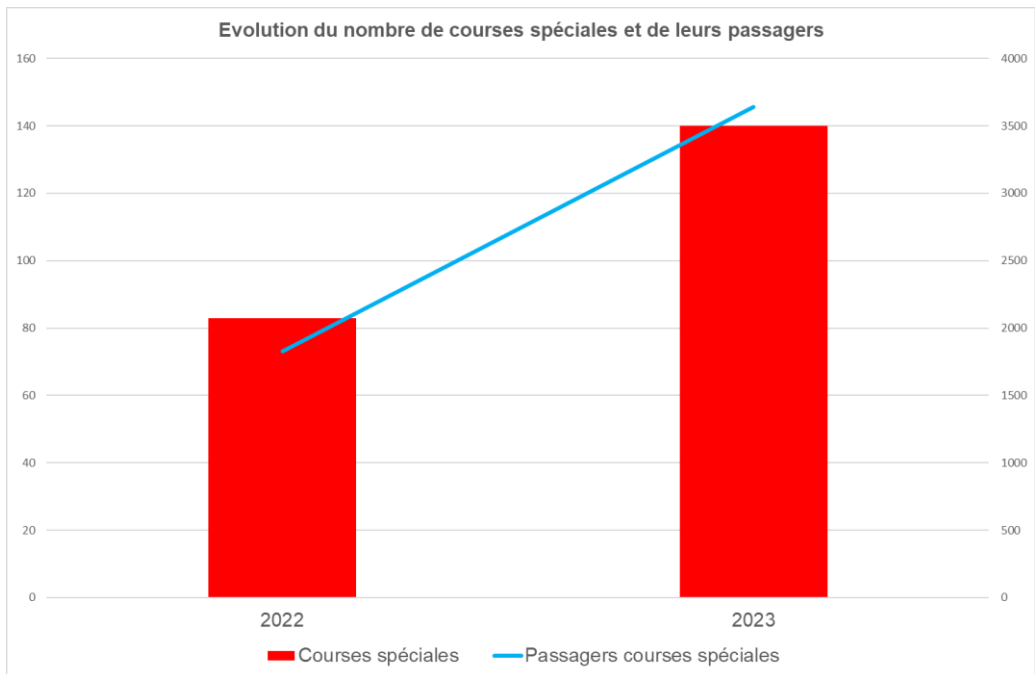
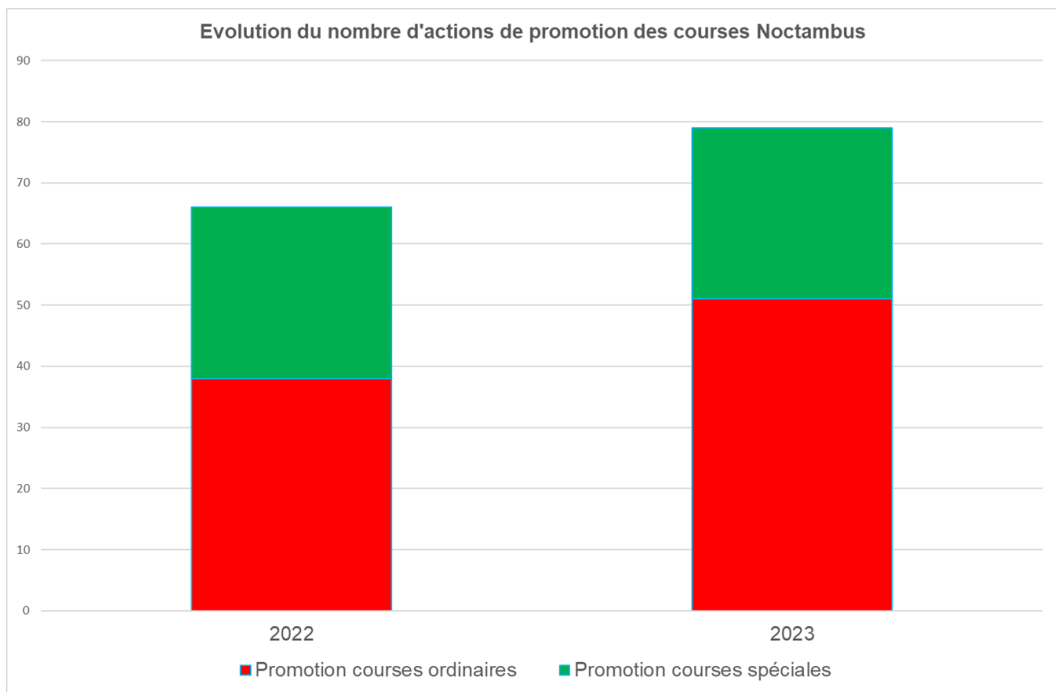
- Notre site internet est mis à jour régulièrement avec la mention de toutes les fêtes organisées et nous sommes heureux que beaucoup de personne le consulte pour savoir où sortir en fonction des bus ;
- Les écoliers ne sont pas oubliés, un billet spécial à utiliser lors de la sortie d'école leur est offert et sponsorisé par la BCJ.



- Comme en 2022, nous avons tenu cet automne un petit stand lors de la Foire du Jura, en collaboration avec Mobiju, lors de 4 soirs.
- Après le fort développement de l'offre en 2022, puis quelques améliorations en 2023, nous n'avons qu'une seule nouveauté à annoncer pour 2024. C'est une correspondance à La Chaux-de-Fonds entre le Noctambus N22 Saignelégier, départ 2h45 – La Chaux-de-Fonds, arrivée 3h22 et le NoctamRun La Chaux-de-Fonds, départ 3h26 – Neuchâtel, arrivée 3h56.
- Les statistiques sont peu représentatives en raison :
 - Des restrictions Covid en 2020 et en 2021 ;
 - Des systèmes de comptage différents entre Mobiju et les CJ ;
 - De l'augmentation de l'offre ;
 - De la numérotation différente des lignes entre 2021 et 2022.



Ces statistiques montres les courses à l'horaire, sans les courses spéciales qui sont à ajouter.



Voici quelques exemples de promotions organisées cette année pour le Noctambus :



Arrière des bus en vue des conducteurs automobiles pour qu'ils pensent aussi aux Noctambus.



Publicité pour faciliter la prise de billet et promouvoir les Noctambus sur différents supports.

Le président informe également que l'Association du Noctambus ne s'implique pas directement dans l'organisations de transports nocturnes lors de grandes manifestations comme le Chant du Gros, le Marché Concours ou la St-Martin car le coût de ces transports nocturnes dépasse les capacités financières du Noctambus. Il a relevé le succès des transports publics lors de la St-Martin avec la mise en place par Mobiju de très nombreuses courses spéciales de jour et de nuit dans toute l'Ajoie qui ont transporté plus de 8'000 passagers lors des deux week-ends de la St-Martin.

Du point de vue plus général, on constate que l'activité du Noctambus est en pleine expansion, grâce notamment aux courses spéciales qui constituent une nouvelle partie importante de notre métier. Nous allons chercher les jeunes et les moins jeunes là où ils sont, là où ils font la fête, là où ils passent des très beaux moments de leur vie. Sans pousser les gens à quoi que ce soit, nous les amenons de plus en plus dans ces lieux festifs. En effet, aller en voiture signifie encore trop souvent rentrer en voiture. A cet égard, le Noctambus permet un joli, nécessaire et joyeux brassage des gens, des générations, mais aussi des villages, des districts et des cantons. En tant que président, je suis particulièrement fier et heureux de voir que le Noctan avance dans le bon sens. Mon vœu le plus cher serait que les gens de ma génération aient davantage le réflexe Noctambus. Le maillage jurassien des transports publics le permet. C'est une chance inouïe dont il faut tous profiter.

A cet égard, et ce sera mon mot de la fin pour ce rapport, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de mon comité pour le travail de réflexion constructif et enthousiaste mené tout au long de cette année. Mes remerciements vous sont adressés également à vous toutes et tous, partenaires privés ou public, représentants des communes et des sociétés et membres de l'association. Enfin, je profite de la tribune qui m'est accordée pour exprimer ma plus profonde gratitude à notre précieuse secrétaire-caissière Fabienne Donzé-Boillat ainsi qu'à notre coordinateur technique Gérald Marchand, véritable couteau suisse de l'association. Je vous remercie de votre attention.

5. Comptes 2022

a) Présentation des comptes

Fabienne Donzé-Boillat donne connaissance des comptes 2022. Le total des produits se monte à SFR. 95'705.60 et le total des charges à SFR. 79'979.12 qui donne comme résultat pour l'année 2022 un bénéfice de SFR. 19'726.48.

La fortune nette de l'association est de SFR. 102'482.15 au 31 décembre 2022. Une réserve économique de SFR. 93'000.00, une réserve pour course spéciale de SFR. 4'650.00 et une réserve de SFR. 4'000.00 pour marketing et promotion complètent les fonds propres de l'association.

b) Rapport des vérificateurs des comptes

Raphaël Schneider donne connaissance du rapport de vérification à l'assemblée. Il fait savoir qu'avec Steve Raffl, ils ont des connaissances professionnelles du system comptable et recommande l'acceptation de ces comptes à l'assemblée. Il remercie Fabienne pour son excellente tenue et les réponses qu'elle donne lors de la vérification.

c) Approbation des comptes

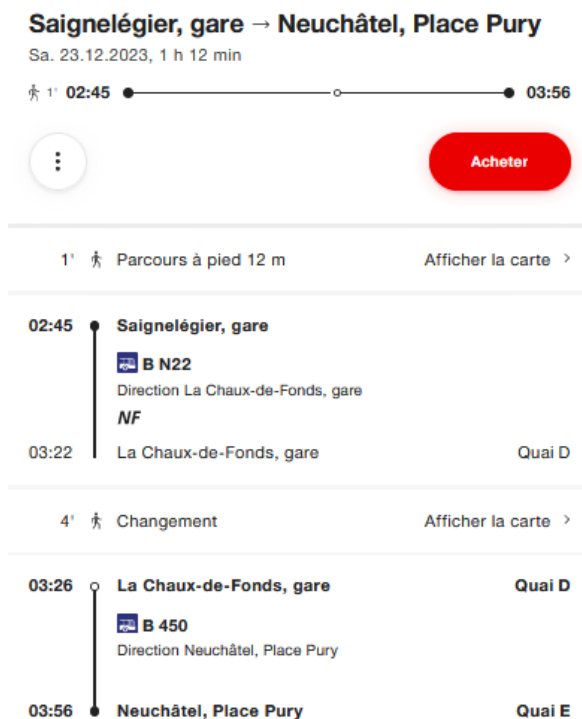
L'assemblée approuve à l'unanimité ces comptes 2022 et en donne décharge au comité.

6. Présentation de l'horaire 2024

Gérald renseigne l'assemblée en expliquant que les horaires doivent être fixés selon les règles fédérales.

Il y a peu de changement ou à quelques minutes pour faciliter les changements de lignes.

Pour donner suite à la demande d'une personne qui s'est retrouvée en manque de correspondance pour Neuchâtel à La Chaux-de-Fonds à cause de quelques minutes, l'horaire a été modifié et amélioré sur la ligne N22 Saignelégier/La Chaux-de-Fonds de 2h45 (départ Saignelégier).



7. Proposition des membres (à faire parvenir 10 jours avant l'assemblée au comité du Noctambus)

Aucune proposition des membres nous étant parvenue, nous passons au point suivant.

8. Budget 2024

Fabienne donne connaissance du budget 2024 avec un total de produits de Fr. 84'700.00 et un total de charges de SFR 92'800.00. Une perte de Fr. 8'100.00 est donc inscrite au budget.

Une question est posée concernant la participation de la Confédération qui n'apparaît pas dans nos comptes. La réponse est que ce n'est plus nous qui avons en charge les frais de transport de jour et de nuit qui ont été repris par le canton du Jura avec la participation de la Confédération.

Les communes de Boécourt et Les Enfers demandent des renseignements sur le prix des manifestations spéciales. Il leur est répondu que les courses spéciales (fêtes du village essentiellement) sont facturées par un forfait de Fr. 50.- par course aller/retour pour l'instant. C'est une offre décidée par le comité pour 2023 et sera renouvelée à chaque début d'année ou pas.

M. Schneider, vérificateur, demande pourquoi il y a une augmentation sous le poste secrétariat. Il lui est répondu qu'il s'agit de l'augmentation de notre secrétaire technique de 5% en fonction de tout le travail dû à l'organisation des courses spéciales.

Le budget est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

9. Fixation des cotisations

Le président présente la fixation des cotisations sans changement pour 2024, soit :

- Membres individuels SFR. 25.00
- Membres couples SFR. 40.00
- Membres collectifs SFR. 100.00
- Communes 8 centimes par course et habitant avec un plafond à 35 centimes par habitant

Toutes les personnes présentes acceptent ces tarifications.

10. Démissions et élection membres comité

Nous avons reçu les démissions de quatre membres du comité pour cette assemblée, il s'agit de :

- Jean-Marc Boichat, représentant des Franches-Montagnes
- Thierry Crétin, représentant pour l'Ajoie
- Anne Roy, représentante pour l'Ajoie – Ville de Porrentruy
- Antony Pelletier, représentant jeunes et Moutier

Nous les remercions vivement pour les années passées au sein du comité de notre Association.

Pour les remplacer, nous proposons à l'Assemblée :

- Olga Guélat, représentante pour l'Ajoie
- Pierre-Emmanuel Lüthi, représentant des Franches-Montagnes
- Le président demande si une personne dans la salle serait d'accord de venir nous rejoindre au comité.

Les nominations du comité se font en assemblée et la prochaine législature de notre comité est pour la prochaine assemblée en 2024. Elle a lieu tous les trois ans selon nos statuts qui stipulent également qu'il doit y avoir au moins sept membres dont un représentant du Canton du Jura aussi longtemps qu'il verse des subventions et que dans la mesure du possible, les régions desservies sont équitablement représentées au sein du comité. Ce qui est le cas actuellement.

L'assemblée accepte ses nouvelles nominations par de forts applaudissements.

11. Membres soutiens : admissions, démissions

Fabienne Donzé-Boillat donne connaissance des membres soutiens du Noctambus.

57 communes sont membres de l'association. Adhésion de Moutier et Roches en 2022
106 membres individuels, en augmentation de 11 par rapport à l'année précédente.
118 membres couples, en augmentation de 9 par rapport à l'année précédente.
51 membres collectifs, en augmentation de 1 par rapport à l'année précédente.

Nous sommes toujours à la recherche de membres soutiens, merci d'en parler autour de vous et n'hésitez pas à contacter notre secrétariat info@noctambus-jura.ch qui vous renseignera volontiers.

12. Divers

Roland Cattin, de CarPostal, remercie notre comité et particulièrement Gérald Marchand pour le bon déroulement des organisations des courses spéciales.

Il informe l'assemblée que toutes les courses ont bien augmenté après la chute due au Covid.

Il nous fait savoir que la course organisée pour la fête du village de Courrendlin a ramené 1500 personnes en toute sécurité.

Dernière information de sa part : si les organisateurs de fêtes le demande au moins 6 semaines à l'avance, les horaires spéciaux peuvent aussi figurer sur la page mise à disposition sur l'application des cff. Il est aussi possible de renforcer les courses par de plus grands véhicules en le sachant assez vite.

M. Biétry, de la société de Carnaval de Delémont remercie l'association et CarPostal pour les courses organisées lors du Carnaval. Il informe que le carnaval 2024 se déroulera du 11 au 13 février et que des courses seront demandées pour la nuit du mardi gras 13/14 février 2024.

Patrick remercie toutes les personnes présentes, ainsi que tous les chauffeurs qui font beaucoup pour la rentrée en toute sécurité de tous nos passagers.

Une acclamation d'applaudissements est faite pour les chauffeurs.

Personne ne demandant encore la parole, Patrick remercie les personnes présentes et invite les participants à une petite collation pour terminer cette assemblée dans la convivialité.

L'assemblée se termine à 19h47.

Les Breuleux, le 30 novembre 2023/Fabienne Donzé-Boillat